

## Le Signal

### Actualités

Bonjour à vous tous, chers clients et partenaires !

J'espère que vous allez bien.

Nous voilà déjà dans le blitz d'avant les Fêtes !

L'arrivée de la neige, les projets à terminer, les budgets de la nouvelle année financière à préparer... bref, pas le temps de chômer avant l'arrivée du Père Noël par la cheminée !

Nous avons pensé consacrer ce dernier signal de 2006 aux équipements de travail et de sauvetage en espace clos.

Alors que des équipements spécialisés sont requis pour nous aider à gérer nos beaux hivers québécois, il en va de même avec les espaces clos.

En effet, la disponibilité d'équipements est un des éléments clés permettant d'assurer la gestion optimale des risques lors d'entrée en espace clos. De plus, il est important de prévoir qu'un sauvetage pourrait malheureusement être nécessaire. Ainsi, des équipements de sauvetage sont également requis.

Dans ce signal, nous allons vous présenter un certain nombre de constats et de conseils qui visent à vous supporter dans le choix des équipements les plus appropriés à votre réalité.

Meilleures salutations et bonne lecture !  
Stéphane Dion, Directeur général

### Faits divers

#### Saviez-vous qu'OSI ... ?

- Offre un service de location et de vente d'équipements (instrumentation) spécialisés pour les espaces clos
- A publié un article sur les exigences de la réglementation (Travail et Santé : édition de décembre 2006). Surveillez la suite (choix d'implantation) dans l'édition d'hiver 2007
- Vous offre un rabais important sur sa trousse d'animation si vous êtes membre individuel ou corporatif de l'AQHSST
- Organise une session publique de sauvetage en espace clos les 31 janvier, 1 et 2 février 2007

## Les équipements de travail et de sauvetage en espace clos

- Une analyse des besoins devrait être faite par une personne qualifiée afin de déterminer les équipements nécessaires, autant pour protéger le personnel durant le travail que pour évacuer une victime en cas de sauvetage, avant d'autoriser une entrée en espace clos;
- Il n'existe pas d'ensemble parfait pour le travail en espace clos. Chaque situation est différente et peut nécessiter un ensemble d'équipements spécifiques à cette situation. Une entreprise qui acquiert des équipements simplement sur les conseils téléphoniques d'un représentant ou en fonction d'achats antérieurs pourrait se retrouver dans une situation difficile et être obligée de racheter un lot d'équipements suite à l'analyse complète des besoins spécifiques;
- Plusieurs considérations peuvent entrer en ligne de compte lorsqu'il faut choisir les équipements de travail et sauvetage les plus appropriés, Parmi ceux-ci, notons le type d'ancrage disponible, l'espace disponible pour les manœuvres, les habiletés des intervenants, les contaminants présents, les restrictions selon le type d'entreprise (alimentaire, pharmaceutique, etc.), etc.
- Certains équipements peuvent être utilisés au début des travaux dans le but de protéger le travailleur de certains types de risques souvent associés à l'accessibilité. Dans ce cas, il est important de prévoir des équipements permettant aussi de répondre aux besoins d'une intervention d'urgence afin de récupérer une victime rapidement. Idéalement, un sauvetage SANS ENTRÉE, c'est-à-dire qu'aucune entrée de sauveteur n'est nécessaire, devrait être privilégié;
- L'utilisation d'un seul système comportant deux fonctions, soit la ligne de vie rétractable avec mécanisme de récupération, est plus avantageuse car elle évite l'emploi de deux systèmes indépendants, soit un système d'arrêt de chute et l'autre de récupération (treuil). Ces lignes de vie avec mécanisme de récupération doivent être munies d'un absorbeur d'énergie interne. Du même coup, s'assurer qu'elles peuvent être utilisées seules sur ancrage ou fixées à un système d'ancrage portatif (trépied, potence, etc.);
- La réglementation précise que;
  - Selon l'article 300, un mécanisme d'information des risques et mesures préventives (dont les équipements requis pour le travail) aux travailleurs doit être prévu
  - Selon l'article 309, une procédure de sauvetage doit être élaborée et éprouvée. Elle doit prévoir les équipements de sauvetage nécessaires.

- Pour répondre adéquatement aux besoins en équipements de sauvetage, il faut d'abord répondre à quelques questions, dont celles-ci :
  - Qui va effectuer le sauvetage (interne ou externe) ?
  - Dans le cas d'un sauvetage par l'externe, quelle est l'entente ?
  - Qui fournit quoi ? (différents équipements nécessaires)
- Les systèmes d'arrêt de chute (ligne de vie rétractable) sont régis par la norme CSA Z259.2 qui précise entre autre les fréquences de recertification nécessaires pour ce type d'équipement. Il faut noter qu'une recertification est nécessaire 2 ans après la date de fabrication et à chaque année par la suite;
- Plusieurs fabricants offrent des choix d'équipements de plus en plus variés. Un même type d'équipement peut être fabriqué par plusieurs manufacturiers. Par contre, tous n'ont pas les mêmes caractéristiques de fabrication. Certains manufacturiers sont spécialisés dans certains types d'équipements et devraient être privilégiés lors du choix de ces équipements. Il est parfois préférable de faire affaire avec plusieurs fabricants spécialisés qu'avec un seul fabricant généraliste.

## Section Conseils

- Option Sécurité favorise des systèmes qui ont 4 points d'appui. Ainsi, par exemple, un système de potence comprenant une tête de dégagement, un mât ainsi qu'une base portable nous apparaît préférable au trépied car il est plus stable en mode portatif (3 points d'appui pour le trépied vs 4 points d'appui avec la base portable). Le système de potence est plus polyvalent en mode fixe (plusieurs choix de base s'adaptant à diverses configurations) et son assemblage facile minimise les risques d'une installation dangereuse;
- Adopter un standard quant à l'achat des équipements, ceci afin de favoriser une connaissance générale du mode d'utilisation et de minimiser les frais d'entretien des appareils.

- Prévoir un système identique pour le sauvetage et le travail afin de permettre aux sauveteurs d'évacuer un blessé sans installation supplémentaire (ex.: un trépied ne pourra pas nécessairement servir là où le mât sur base fixe peut le faire);
- Afin d'assurer une utilisation adéquate des équipements, une formation devrait être donnée sur l'emploi et les capacités de chacun;
- Instaure une routine d'inspection, avec un livre de bord, pour tous les équipements d'espaces clos tout comme pour les autres équipements de sécurité, selon les exigences du fabricant;
- Planifier les entretiens et/ou recertifications en fonction des spécifications du fabricant et des normes établies tout en s'assurant de faire concorder les envois selon le calendrier des opérations. Il nous arrive de voir un ensemble d'équipements être envoyés pour entretien ou recertification et que l'entreprise se retrouve sans équipements durant un laps de temps.
- La base fixe pour mât devra préférablement être en acier inoxydable si elle doit être utilisée à l'extérieur ou dans des conditions extrêmes (en présence de H<sub>2</sub>S par exemple);
- Nommer un responsable de la gestion des équipements et déterminer un lieu d'entreposage sécuritaire et accessible
- Effectuer une inspection régulière des équipements avant l'utilisation dans le but de s'assurer de leur bon état de fonctionnement
- Voici quelques équipements fréquemment recommandés pour le **travail** en espace clos :
  - Potence 5 pièces, système de protection contre les chutes avec mécanisme de récupération, harnais, ventilateur, détecteur de contaminants, etc.
- Voici quelques équipements fréquemment recommandés pour le **sauvetage** en espace clos :
  - Mêmes que pour le travail mais en plus, panier jaune, civière Sked, système 4 :1, bracelets pour poignets, etc.



**Ne manquez pas notre prochain signal qui traitera du suivi à faire dans le cadre d'un programme de gestion des espaces clos**

[www.optionsecurite.com](http://www.optionsecurite.com)

450-967-0911 (28)